

## REMISE DES PRIX DE LA FONDATION ÉDOUARD BONNEFOUS et du Prix Édouard Bonnefous de l'Académie des sciences morales & politiques

**Lundi 1<sup>er</sup> décembre 2014 à 17 heures 30, la Fondation Édouard Bonnefous remet ses Prix dans la Grande salle des séances de l'Institut de France à Paris.**



Elle décerne annuellement un Grand Prix de 40 000 euros, qui revient cette année à la **Cité internationale universitaire de Paris** pour ses travaux de modernisation et de rénovation. Elle remet également trois prix de 33 000 euros chacun, sur proposition de trois sections de l'Académie des sciences morales & politiques qui seront remis cette année au philosophe **Pierre Manent** pour son ouvrage *Montaigne, la vie sans loi* (Éd. Flammarion, 2014), au **Réseau francophone de droit international** pour l'organisation du concours Charles Rousseau et à l'historien **Michel Winock** pour son ouvrage *Flaubert* (Éd. Gallimard, 2013). L'Académie des sciences morales & politiques remettra également son Prix Édouard Bonnefous (3 500 €) à **Bertrand Martinot** pour son livre *Chômage : inverser la courbe* (Éd. Les Belles Lettres, 2013). La politique de l'humain, la défense de la nature et des espaces verts, l'évolution du monde et des techniques, les grands problèmes mondiaux contemporains, la défense de l'enfance martyrisée, l'histoire et en particulier l'histoire politique et parlementaire, ont toujours guidé la vie d'Édouard Bonnefous (1907-2007). Pour poursuivre des actions ambitieuses dans tous ces domaines, l'ancien chancelier de l'Institut de France (de 1978 à 1994) a créé cette fondation en 1989.

### **Le Grand Prix de la Fondation Édouard Bonnefous (40 000 euros)**

Le Grand Prix est destiné à récompenser une personne ou une organisation dont l'œuvre correspond aux thèmes qui ont guidé l'œuvre du donateur. Le jury était constitué de :

- M. Xavier Darcos, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales & politiques, Président du jury ;
- M. Bertrand Collomb, membre de l'Académie des sciences morales & politiques ;
- M. Christian Dumas, membre de l'Académie des sciences ;
- M. Mathias Fink, membre de l'Académie des sciences ;
- M. Gilbert Guillaume, membre de l'Académie des sciences morales & politiques.

### **LA CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS :**

Premier campus de France, la Cité internationale universitaire de Paris accueille et héberge chaque année 12 000 étudiants et chercheurs de haut niveau, allant du Master au Post-doctorat. Avec 140 nationalités représentées, ils viennent du monde entier pour compléter leurs études, dans toutes les disciplines, au sein des universités et grandes écoles d'Île-de-France.

Créée en 1925 par des visionnaires épris de paix et d'humanisme, qui ont su mobiliser de grands mécènes autour de leurs idéaux, elle perpétue aujourd'hui ces valeurs universelles, en permettant à des jeunes de tous horizons de vivre et d'apprendre dans un contexte multiculturel.

Elle va accroître sa capacité d'accueil de 30%, via la construction de 10 nouvelles Maisons et la représentation de nouveaux pays pour répondre aux besoins d'une mobilité internationale croissante. Le Grand Prix de la Fondation Édouard Bonnefous lui est remis pour le développement de son projet de rénovation et de modernisation de son patrimoine.



© Cupé-Guillaume Favreau

► <http://www.ciup.fr/>

## Prix de la Fondation Édouard Bonnefous (33 000 euros chacun) sur proposition de trois sections de l'Académie des sciences morales & politiques

Ces Prix récompensent une personne ou une organisation dont l'œuvre s'inscrit dans le champ intellectuel de ces trois sections, en privilégiant les thèmes qui ont guidé la vie et l'œuvre d'Édouard Bonnefous.

### ◆ Prix sur proposition de la section Philosophie : à Pierre Manent, pour son ouvrage *Montaigne, la vie sans loi* (Éd. Flammarion, 2014).



L'ouvrage de Pierre Manent tente de remettre Montaigne à sa juste place de grand réformateur de la modernité ; l'œuvre de l'auteur des Essais, trop souvent évoquée en image d'Épinal selon laquelle il faudrait douter de tout (« Que sais-je ? »), fait ici l'objet d'une relecture passionnante. Montaigne évoque le domaine de l'expérience par « le Moi, la Cité du Moi » à travers la vie intérieure qui permet de « s'arrêter et se rasseoir en soi ». Jusqu'à lui, la vie avait toujours été examinée du point de vue d'une parole, celle de la Nature chez les Grecs, ou celle de la Grâce chez les Chrétiens, qui permettait de la juger. Avec Montaigne, la vie (intérieure) n'a plus d'autre repère qu'elle-même, c'est une vie « sans loi ».



### ◆ Prix sur proposition de la section Législation, Droit public et Jurisprudence : au Réseau francophone de droit international, pour l'organisation du concours Charles Rousseau

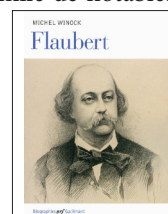


Créé en 1985, le concours Charles-Rousseau est un concours francophone de procès simulé en droit international, accessible aux étudiants d'établissements d'enseignement supérieur de tous pays. Ce concours porte le nom de l'un des plus éminents représentants de la doctrine française de l'après-guerre en droit international : Charles Rousseau (1902-1993). Le Concours réunit environ 200 étudiants, instructeurs, juges, professeurs et greffiers issus de la francophonie au sens large (France, Belgique, Canada, Congo, Côte-d'Ivoire, Roumanie, Argentine, Brésil, etc.). L'objectif du concours est de donner l'occasion aux étudiants de mettre en pratique et d'approfondir leurs connaissances en droit international, par la rédaction de mémoires et l'affrontement amical lors de plaidoiries, tout en favorisant des contacts entre étudiants francophones de cultures et de nationalités différentes. Organisé par le Réseau francophone de droit international (RFDI), le Concours Rousseau bénéficie d'une reconnaissance de premier plan dans les milieux académiques et professionnels.

### ◆ Prix sur proposition de la section générale : à Michel Winock pour son ouvrage *Flaubert* (Éd. Gallimard, 2013)



Michel Winock est un maître de la biographie. L'un de ses plus grands efforts consiste à périodiser l'existence de son modèle. La spécificité de son *Flaubert* consiste à replacer l'existence de l'écrivain normand dans un siècle politiquement instable et à étudier son comportement politique dans le détail. Rejeton d'une famille de notables rouennais, Flaubert appartenait à un milieu cultivé et fortuné. Le jeune Gustave était destiné à devenir juge ou avocat, professions qui auraient pu le conduire à embrasser une carrière politique. Il rejetait la démocratie et le suffrage universel, quitte à soutenir, à partir de 1870, les formes modérées de la République. Il a ainsi rallié Thiers lorsque ce dernier a opté pour la république contre les monarchistes. Malgré un certain conservatisme, Flaubert éprouve de la tendresse pour les minorités et les humbles. Original et profond, rédigé dans un style somptueux, l'ouvrage de Michel Winock est consacré aux moments clés de l'existence d'un écrivain dont les romans réalistes sont d'indépassables monuments.



## Prix Édouard Bonnefous de l'Académie des sciences morales & politiques (3 500 €)

L'Académie des sciences morales & politiques décerne chaque année un Prix Édouard Bonnefous, remis en même temps que les Prix de la Fondation.



**Bertrand Martinot** : Économiste, Bertrand Martinot fut conseiller social à la Présidence de la République de 2007 à 2008 puis délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) de 2008 à 2012. Lauréat du Prix Turgot 2014, il est l'un des meilleurs spécialistes français de la question du chômage, des politiques de l'emploi et du dialogue social. Récompensé par le Prix Édouard Bonnefous de l'Académie des sciences morales & politiques, son dernier ouvrage, *Chômage, inverser la courbe* (Éd. Les Belles Lettres, 2013), pose la question des logiques et des blocages qui caractérisent l'arsenal anti-chômage de la France. Chiffres et comparaisons internationales à l'appui, il fait une évaluation de ces politiques, de leurs succès et de leurs échecs.

### À propos de l'Institut de France



Créé en 1795 pour contribuer à titre non lucratif au rayonnement des arts, des sciences et des lettres, l'Institut de France est composé de cinq Académies : l'Académie française, l'Académie des inscriptions & belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts et l'Académie des sciences morales & politiques.

Parallèlement, il est une des plus anciennes et plus prestigieuses institutions à pratiquer le mécénat et à gérer des dons et legs. Depuis deux siècles, il abrite des fondations et attribue des prix jouant un rôle incomparable dans le mécénat moderne. Créés par des particuliers ou des entreprises, les Fondations et Prix de l'Institut bénéficient de l'expérience de cette institution séculaire dans les domaines du mécénat et de la philanthropie, ainsi que de l'expertise des académiciens, dans tous leurs champs de compétence.